



# Succession légataire universel

Par **Alfredmolet**, le **29/03/2019** à **21:11**

Bonjour

Je suis actuellement dans une procédure de succession.  
Ma mère est décédée en début d'année.

Nous étions deux enfants Mais mon frère est décédé il y a plus d'un an il laisse deux enfants adultes.

Aujourd'hui je suis entrain de m'occuper de la succession simple il reste que les comptes bancaires (environ 60000 euro. ).  
Reste aussi à soldé les taxes et impôts en cours.

J'ai demandé à un Notaire. .. Un Certificat d'hérédité pour fournir à la Banque.

Comment faire sans Notaire pour solder les comptes avec les impôts  
En vous remerciant  
Jlm